



**Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises**

*Publi:
Hauts
Pyrénées
+
Bureau*



Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

**Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Délégués**

Montels, le 21 septembre 2020

Alpilles
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Baronnies provençales
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Cévennes
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causse du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Golfe du Morbihan
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haute Vallée de Chevreuse
Haut-Languedoc
Landes de Gascogne
Livradois-Foréz
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Marais Poitevin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

Objet : projets industriels d'énergie renouvelable

Nos réf : 2020-154-KC/MC/IC

Dossier suivi par : Matthieu Cruège (m.cruège@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

Madame, Monsieur,

Vous avez ou allez être approché-e-s par des opérateurs désireux de créer sur votre commune un équipement de production d'énergie renouvelable industrielle : photovoltaïque au sol, photovoltaïque flottant, éolien...

Notre territoire est de plus en plus ciblé par ces opérateurs, qui cherchent des lieux d'implantation à moindres coûts, pour des projets de grande envergure.

J'attire votre attention sur ces sollicitations et vous conseille la plus grande prudence. Je vous invite à **NE PRENDRE AUCUN ENGAGEMENT** sur ces dossiers.

L'expérience des autres territoires montre que ces dossiers génèrent dans la plupart des cas des oppositions mais aussi et surtout des conflits au sein des communautés locales, et y créent des fractures durables susceptibles de mettre à mal la concrétisation d'autres projets locaux. Pour leur plus large part, ces dossiers sont portés par des opérateurs ou des groupes alimentés par le souci du profit financier avec un bénéfice réel minime pour le territoire au regard des impacts engendrés.

En outre, les collectivités du PNR et l'Etat sont engagés à mettre en œuvre les objectifs et les mesures de la Charte du PNR dans l'exercice de leurs compétences. Faute de quoi en application du Code de l'Environnement leurs décisions peuvent faire l'objet de recours en contentieux devant les juridictions administratives. En l'occurrence, l'article 11.3.2 de la Charte notamment doit être scrupuleusement respecté par les collectivités et par l'Etat.

Le Bureau syndical du PNR s'est saisi du sujet à plusieurs reprises et a confirmé ses positions lundi 14 septembre dernier. Le Syndicat mixte du PNR est favorable et promeut le développement des énergies renouvelables ; mais pas n'importe où, pas n'importe comment et pas à n'importe quelles conditions. Il a été pionnier en Ariège et en Midi-Pyrénées et est en pointe actuellement pour le développement des énergies renouvelables, en particulier le bois-énergie ; il soutient actuellement une démarche pilote d'énergie citoyenne impliquant plusieurs communes et de nombreux particuliers.

« Une autre vie s'invente ici »

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr
Tél. : 05 61 02 71 69 / Fax : 05 61 02 80 23

Pôle d'activités - Ferme d'Icart - 09240 MONTELS
info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Alpes
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Baronnies provençales
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Golfe du Morbihan
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haute Vallée de Chevreuse
Haut-Languedoc
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bassin
Marais Poitevin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

Notre souhait est que les équipements de productions photovoltaïques s'implantent sur les toitures et lieux artificialisés à l'exception des bâtiments patrimoniaux et hors des espaces agricoles, naturels, forestiers et/ou aquatiques.

Je me tiens à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président

Kamel C



« Une autre vie s'invente ici »

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr
Tel : 05 61 02 71 69 / Fax : 05 61 02 80 23

Pôle d'activités - Ferme d'Icart - 09240 MONTELS
info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr